

POUR DE JOYEUSES FETES MESSEI FESTIVITES



vous propose
de se rassembler autour d'un vin ou
d'un chocolat chaud (avec crêpes)

Place de l'église à partir de 18h
LE SAMEDI 21 DECEMBRE



Animation : musiques et
chansons (sous abri)



SOMMAIRE

Edito du Maire	Page 2	Renseignements pratiques	Page 9
Commission Travaux	Page 3	Ecole Maternelle Jacques Prévert	Page 10
Commission Urbanisme	Page 4	Ecole Primaire Marcel Pagnol	Page 11
Commission Voirie, Espaces verts et Cimetière	Page 5	La Vie Associative	Page 12/13/14
⇒ Les Grandes décisions du Conseil Municipal ⇒ Information sur le déroulement des élections municipales de mars 2014	Page 6	Le Vite dit	Page 15
⇒ Départ en retraite de Richard JEUDY ⇒ Information sur le Recensement 2014	Page 7	Le Calendrier	Page 16
Le Carnet d'Etat Civil	Page 8		



Le Mot du Maire



QUOI DE NEUF EN CETTE FIN D'ANNÉE ?

Une équipe qui travaille

J'ai souhaité, au travers de ce petit journal, mettre en valeur le travail des différentes commissions qui travaillent au quotidien et préparent l'avenir de notre commune. Dans les pages intérieures, vous trouverez un compte rendu du travail réalisé par chacune d'elles au cours des quatre derniers mois.

C'est avec efficacité et discrétion que mes collègues du conseil travaillent. Chaque décision prise en conseil est préparée par la commission adéquate réunissant 4 ou 5 conseillers sous l'autorité de l'adjoint responsable.

Tous les aspects de la vie communale sont ainsi abordés par les différentes commissions (travaux, voirie, cimetière, affaires scolaires, culture, communication).

Je tiens particulièrement à souligner le travail réalisé durant ce mandat par la commission d'urbanisme qui, en plus des dossiers relatifs au droit des sols (permis et autorisation d'urbanisme), a travaillé à l'élaboration de notre Plan Local d'Urbanisme (PLU). Ce document est maintenant opérationnel. Désormais, après avis du maire, la CAPF assure l'instruction et la délivrance des documents d'urbanisme.

En cette fin de mandat, je remercie donc tous mes collègues pour leur investissement au service de la commune. Pour certains, cela représente une charge importante qu'ils assument bénévolement en plus de leur travail quotidien.

De gros chantiers qui s'achèvent

Cinq chantiers importants ont été menés à bien ou sont en cours d'achèvement en cette fin d'année :

- ◆ L'aménagement du cœur de bourg,
- ◆ L'aménagement de la rue Louvois et du lotissement attenant,
- ◆ L'extension de l'atelier communal,
- ◆ Le remplacement de la chaufferie de l'école primaire,
- ◆ L'implantation d'un columbarium dans notre cimetière.



Embellir notre commune, améliorer la sécurité et permettre la cohabitation piétons/voitures, assurer un cadre de vie agréable à nos jeunes, permettre à nos agents d'être plus efficaces, permettre à chacun d'honorer ses morts et de choisir sa sépulture, ces cinq chantiers illustrent la diversité de nos domaines d'intervention. Ces choix, nous les faisons dans un cadre budgétaire contraint afin de ne pas augmenter la pression fiscale dans notre commune et sans avoir recours à de nouveaux emprunts.

La réforme des rythmes scolaires

Cette réforme confie aux communes des responsabilités en matière d'organisation des temps péri-scolaires et péri-éducatifs. L'intégration dans la CAPF (Communauté d'Agglomération du Pays de Flers) nous a amenés à travailler avec l'ensemble des élus de notre territoire. Nous avons souhaité apporter des réponses communes en matière d'horaires hebdomadaires, de mobilisation de ressources éducatives. La réforme se mettra donc en place dans nos écoles à la rentrée 2014. Cette année scolaire est donc une année de réflexion. Je remercie les enseignants pour leur contribution ainsi que les parents d'élèves qui sont associés à la construction de ce projet éducatif pour notre école.

Cette réforme aura un coût puisqu'il faudra rémunérer les différents intervenants. La réussite est donc particulièrement importante. Cet investissement humain et financier, nous devons le faire car il concerne l'avenir de nos enfants.

Ce numéro de votre P'tit Journal étant le dernier de l'année 2013, je souhaite à tous les Messéens de bonnes fêtes de fin d'année.



Michel DUMAINE

COMMISSION TRAVAUX 2013

Soucieux de conserver son Patrimoine et le confort de ses utilisateurs, le Conseil Municipal, sur proposition de la Commission Travaux, a validé divers travaux sur ses structures communales, pour un coût global de 157 851,44 Euros TTC.



↪ **Atelier Municipal : Extension**

↪ **Mairie : Stores**

↪ **Maison des Services : Bardage**

↪ **Tennis : Réfection Court**



↪ **Bibliothèque : Agrandissement**

↪ **Eglise : Entretien Couverture**

↪ **Immeuble Ancien Salon de Coiffure**

↪ **Immeuble Daigremont : Volets**



↪ **Ecole Maternelle : Protection Préau**

↪ **Pavillon Maternelle : Mise aux normes**

↪ **Poste : Réfection F3**

↪ **Presbytère : Salle de Bain**



↪ **Ecole Primaire : Chaufferie**

↪ **Salle Louis Gallet (Musique) : Peinture**

↪ **Salle de la Varenne : Protection Murs**

↪ **Salon de Coiffure : Façade**



AU NOM DU CONSEIL MUNICIPAL

Les Membres de la Commission Travaux

P. CARRE, A. RETOUR, B. COME, D. BABONNEAU, P. GESNOUIN.



COMMISSION URBANISME

C'est, avec près de 150 réunions pendant ce mandat, que la Commission Urbanisme qui regroupe 6 membres autour de Pascal TOUTAIN, a pu donner son avis sur vos projets d'urbanisme.



Voici en détail, depuis avril 2008, les dossiers étudiés :

Années	Déclarations préalables	Permis de construire
2008	16	19
2009	23	21
2010	26	14
2011	32	14
2012	23	11
2013	30	14



Nouveau lotissement rue Louvois

Notre travail, pendant ce mandat, a permis également l'élaboration du nouveau PLU : une quinzaine de réunions de 3 à 4 heures pour la constitution des nouvelles règles en conformité avec le code de l'urbanisme et le Grenelle de l'environnement qui s'impose à nous.

D'autres projets ont pu aussi voir le jour comme :

- ↳ Fin d'aménagement du lotissement Les Marettes et l'élaboration du nouveau lotissement rue Louvois,
- ↳ L'aménagement du bourg,
- ↳ Etude de faisabilité pour des projets de chemins piétonniers, reliant Les Marettes au Pont Plisson et le futur chemin des Buttes pour rejoindre plus facilement la Voie Verte dans un espace piéton sécurisé.

Depuis l'entrée de Messei au sein de la CAPF, c'est le service urbanisme, situé 41 rue de la Boule à Flers (02.33.98.44.30), qui a en charge l'examen des dossiers de droit du sol de notre commune.

Depuis le 1er septembre 2013, et après une période d'organisation des services, ce service traite les dossiers de notre commune.

Le dépôt de tous vos dossiers doit toujours se faire en mairie de Messei.

Pour tous renseignements sur la constitution du dossier, le règlement de votre zone et vos droits, vous devez vous renseigner :

- ↳ au secrétariat de la mairie de Messei,
- ↳ demander un RDV avec M. Pascal TOUTAIN, adjoint en charge de l'urbanisme,
- ↳ directement au service de l'urbanisme de la CAPF.

La Commission d'Urbanisme de Messei étudie le dossier uniquement pour émettre un avis, transmet celui-ci à la CAPF à travers un document appelé « Avis du Maire ».

Le pouvoir de signature appartient au président de la Commission Urbanisme de la CAPF en la personne de M. SALLES.



COMMISSION VOIRIE, ESPACES VERTS ET CIMETIERE



Durant l'année 2013, la Commission Voirie, Espaces Verts et Cimetière a suivi les chantiers suivants :



- ↪ Fin du chemin piétonnier entre les lotissements Les Marettes et Le Pont Plisson,
- ↪ Création du parking et aménagement du centre bourg,¹
- ↪ Rénovation de l'éclairage publique aux Genétés,
- ↪ Création de l'arrêt de bus en haut de la Gare (rue de l'Industrie),²
- ↪ Réalisation de travaux dans les allées de la Mairie,
- ↪ Création du lotissement rue Louvois,



- ↪ Réfection de la rue Louvois,³
- ↪ Dans le cimetière, installation d'un columbarium et jardin du souvenir.



CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2013

RÉSULTATS

Catégorie BALCON : terrasses sans jardin - Façades

- 1^{er} : Mme et M. GAUGAIN Janine et René, 56 Bd Générale de Gaulle
- 2^{ème} : Mme LECOUTURIER Jeanne, 14 rue Jean Dumas
- 3^{ème} : Mme LEPRINCE Marie, 26 Bd Général de Gaulle
- 4^{ème} : Mme ROUSSEL Anne-Marie, 15 rue Jean Dumas
- 5^{ème} : M. HERVIEU Laurent, 16 rue du Clos Piolet
- 6^{ème} : Mme LETESSIER Andrée, 6 place de Marcère



Catégorie JARDIN : avec pelouse

- 1^{er} : Mme DUVAL Marthe, La Haguerie
- 2^{ème} : Mme BOURDON Annick, 5 rue des Ecoles
- 3^{ème} : M. et Mme RADIGUE Joseph, 34 Les Buttes
- 4^{ème} : M. et Mme BUSNOT Guy, 13 rue des Houx
- 5^{ème} : M. LHERMITTE Henri, 1 rue des Lilas
- 6^{ème} : M. et Mme MASSERON Claude, 6 rue des Houx
- 7^{ème} : M. et Mme LECOURT Claude, 4 rue des Lilas
- 8^{ème} : Mme BOISGONTIER Odette, 5 rue de la Motte Ango
- 9^{ème} : Mme BERTRAND Marilyne, Les Planches de Crocq
- 10^{ème} : Mme DEFORGE Claudine, 1 rue Saint Prothais
- 11^{ème} : M. DUCHENE Michel, Le Buisson Jourdan



Les Membres de la Commission Voirie, Espaces Verts et Cimetière

A. DUVAL, N. COURTEILLE, A. RETOUR, M. LECELLIER, B. ANNE.



LES GRANDES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11/04/2013

La réforme des rythmes scolaires à l'école, initiée par le gouvernement, s'inscrit dans le cadre plus global du dispositif "Refondons l'Ecole". L'objectif est d'améliorer les conditions d'apprentissage de tous les élèves et de mieux contribuer à leur réussite. La règle commune d'organisation de la semaine scolaire est la suivante :

- 24 heures d'enseignement comme aujourd'hui mais sur 9 demi-journées au lieu de 8,
- Les heures d'enseignement sont réparties les lundis, mardis, jeudis, vendredis et mercredis matin à raison de 5h30 maximum pour une journée et 3h30 maximum pour une demi-journée,
- La pause méridienne ne peut être inférieure à 1h30,

- En ce qui concerne les 3 heures libérées par semaine, les Collectivités Territoriales pourront proposer aux enfants des activités périscolaires prolongeant le service public d'éducation.

Cette réforme n'est pas sans incidence sur le fonctionnement quotidien et hebdomadaire des écoles, et la concertation et le dialogue sont indispensables pour aboutir à une organisation de qualité.

En ce sens, un certain nombre de points doivent être approfondis :

- Harmonisation des rythmes à l'échelle de l'agglomération,
- Temps de concertation nécessaire à la mise en place de la réforme,
- Elaboration du Plan Educatif Territorial,
- Encadrement de qualité,
- Et plan de financement.



Dans l'objectif de réussite de la réforme au service des enfants, ces différents aspects impliquent du temps d'analyse suffisant, et, par ailleurs, il convient de noter que la grande majorité des enseignants et des représentants des parents d'élèves, lors des Conseils d'Ecole du deuxième trimestre, ont exprimé clairement le souhait de solliciter un report de la date de mise en œuvre de cette réforme. Le Conseil Municipal sollicite une dérogation pour reporter à la rentrée scolaire 2014-2015 la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires.

Séance du 25/04/2013 et du 02/09/2013

Deux départs en retraite d'agents communaux nécessitent une réorganisation des services techniques. L'Etat encourage toujours le recrutement d'agents par le biais d'un contrat Aidé de type CAE (Contrat d'Accompagnement à l'Emploi). Une aide à hauteur de 70% pour 20 heures pour des publics de 16 à 25 ans est accordée à la collectivité. Les nouvelles dispositions en 2013 fixent la durée minimum du contrat à un an renouvelable une fois. C'est donc par ce biais de contrats aidés que 2 nouveaux agents communaux sont embauchés.

Séance du 23/05/2012

- La réfection d'un des courts de tennis extérieur en béton poreux est voté.
- Une subvention exceptionnelle est votée au bénéfice de l'Indépendante de Messei dans le cadre du projet d'achat d'un nouvel instrument de musique.

Ces deux investissements sont soumis à des subventions touchées directement par les associations et il est demandé la restitution de ces sommes à la municipalité.

INFORMATION

ELECTIONS MUNICIPALES - Les 23 et 30 mars 2014

A l'attention des 1 600 électeurs de notre commune.



Les communes comptant de 1 000 à 3 499 habitants sont concernées par les dispositions suivantes (selon les informations reçues à ce jour : octobre 2013).

Une liste de candidatures se présentera d'une façon "paritaire" (nombre égal d'hommes et femmes).

SUR UN MÊME BULLETIN : 2 élections distinctes

La liste présentera 19 candidats au Conseil Municipal nommés alternativement (hommes/femmes) dont 4 candidats (selon les statuts actuels de la CAPF) distinctement indiqués aux sièges de Conseillers Communautaires (nos représentants CAPF).

Ces 4 candidats sont proposés par les autres candidats, et élus par les citoyens.

COMMENT VOTER ?

Un bulletin déposé dans l'urne sera considéré comme "valide" s'il ne comporte aucune rature de noms.

Les résultats "à la proportionnelle" : la liste qui aura obtenu le plus grand nombre de voix obtiendra 50 % des sièges puis les autres listes proportionnelles au nombre de voix.

Discours de Martine COLLET lors de la cérémonie de départ en retraite de Richard JEUDY, Garde-Champêtre



Cher Richard,

Après Gérard, il y a 5 ans, ce n'est pas sans émotion que mes collègues et moi-même nous vous voyons aujourd'hui quitter l'équipe du personnel communal. Nous garderons de vous le souvenir d'un collègue très agréable et efficace.

En ce qui me concerne, voilà 33 ans passés que je travaille avec vous. C'est dire si nous avons des souvenirs communs de toute sorte que nous n'oublierons pas.

Pendant toutes ces années, nous avons appris à nous connaître. *Béatrice me disait l'autre jour que j'avais pratiquement passé autant de temps avec vous qu'elle-même.*

Si je devais vous caractériser, j'emploierais les qualificatifs suivants :

- ☞ Rigoureux,
- ☞ Droit (aussi bien dans votre comportement que physiquement),
- ☞ Ponctuel,
- ☞ Sérieux et ayant le sens du service public, vous n'avez jamais failli aux devoirs d'un fonctionnaire, notamment pour ce qui est de la discrétion et du secret professionnel, de la moralité, de la probité et de la neutralité.

Autant de qualités requises pour revêtir avec brio l'uniforme d'un parfait garde-champêtre.

Je penserai à vous les jours d'élections car vous n'avez jamais manqué un rendez-vous tôt le dimanche matin pour me seconder et m'épauler au cas où un problème me serait présenté. Combien de fois avons-nous attendu ensemble, seuls, le passage de la gendarmerie très tard les soirs de certains scrutins. J'avais en vous un précieux allié.

Richard pourrait témoigner, après autant d'années passées au sein du service technique, de l'évolution qu'il a connu dans le travail. Il est loin, et heureusement, le temps des tranchées que l'on vous faisait faire à la pioche et à la pelle. Il est vrai que l'acquisition de divers matériels a bien amélioré les conditions de travail.

Cependant, le 17 mai 1988, un grave accident de la circulation vous a immobilisé et imposé un arrêt de travail de 5 mois. Depuis, vous avez dû lutter physiquement afin de poursuivre votre activité professionnelle.

Votre courage et votre volonté vous ont permis de ne jamais baisser les bras ni de vous plaindre, bien au contraire, vous vous êtes toujours fièrement battu.

Vous méritez maintenant un bon repos et de pratiquer les diverses activités qui vous passionnent : la philatélie, la marche, fouiner dans les vide-greniers, la pêche, observer les paysages depuis votre camping-car et surtout la peinture car vous avez là un véritable talent.

Nous vous souhaitons **UNE BONNE ET HEUREUSE RETRAITE.**

Le 14 mai 2013

Martine COLLET, Secrétaire générale



RECENSEMENT
de la population 2014

Bientôt, le recensement va se dérouler dans votre commune !

Il a lieu du 16 janvier au 15 février 2014.

Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune. **C'est simple, utile et sûr.**

Des résultats du recensement de la population découle la participation de l'État au budget des communes. Le recensement permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

Le recensement, c'est simple : pas besoin de vous déplacer

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présentera chez vous, muni de sa carte officielle. Il vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y résident.

Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées

INSEE Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Par conséquent, nous demandons à nos administrés de réserver le meilleur accueil aux agents recenseurs.

LE CARNET D'ETAT CIVIL - Naissances - Mariages - Décès

Le Maire et le Conseil Municipal ...



N
a
i
s
s
a
n
c
e
s

... souhaitent la bienvenue à :

- ZINGRAFF Enzo et Ewen, nés le 25 avril 2013
- PITET Nathan, né le 21 mai 2013
- GUENIOT Abel, né le 24 juin 2013
- MILBLED Elisa, née le 3 juillet 2013
- RADIGUET Dylan, né le 8 août 2013
- GRASSET Maë, née le 2 septembre 2013
- CHEMIN Ambre, née le 8 octobre 2013



... expriment à tous leurs vœux de bonheur à :

M
a
r
i
a
g
e
s

- Philippe CHORIN et Elodie RENARD, mariés le 20 juillet 2013
- Corentin LECOMTE et Flora BONDIS, mariés le 3 août 2013
- Sylvain MARTINEAU et Sabrina PESCHET, mariés le 10 août 2013
- Jonathan TIREAU et Katy POL, mariés le 16 août 2013
- Rémi BESNARD et Mélanie VIEL, mariés le 17 août 2013
- Sylvain GUILLAUME et Elodie BETTON, mariés le 24 août 2013
- Nicolas DENIS et Amandine DUVAL, mariés le 31 août 2013



- David JONQUIERES et Lucie DUMAINE, mariés le 14 septembre 2013
- Benjamin KOZISEK et Emilie MARY, mariés le 14 septembre 2013
- David DE FIGUEIREDO et Aurélie ROUSSEL, mariés le 28 septembre 2013
- Jean-Pierre PIQUET et Magali MASSERON, mariés le 12 octobre 2013



... assurent de leur sympathie les familles éprouvées par le décès de :

D
é
c
è
s

- AAMARA Mustapha, décédé le 19 avril 2013 à Messei
- DENIS Thérèse, décédée le 23 mai 2013 à Flers
- CHOCHON André, décédé le 8 juin 2013 à Messei
- BUREL Roger, décédé le 28 juin 2013 à Messei
- COLLET Christiane, décédée le 9 août 2013 à Messei
- BOISGONTIER Edouard, décédé le 10 août 2013 à Messei
- CHAUVIN Gérard, décédé le 12 août 2013 à Messei
- PRINGAULT Maurice, décédé le 3 octobre 2013 à Flers





RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Nourrir les oiseaux en hiver



En hiver, les oiseaux consacrent la quasi-totalité de la journée à la recherche de nourriture, notamment pour résister au froid. Leurs besoins énergétiques pour maintenir leur température corporelle augmentent tandis que les ressources alimentaires diminuent.

Quand et à quelle fréquence les nourrir ?

Dès les premiers jours de gel persistant. Il faut arrêter progressivement le nourrissage dès que le temps se radoucit, vers le mois de mars.

Le nourrissage doit être constant et régulier car les oiseaux prendront l'habitude de visiter vos mangeoires à des moments précis dans la journée.

Au niveau de la quantité, il faut être raisonnable. Un nourrissage intensif peut attirer les oiseaux en nombre excessif, notamment des animaux grégaires (moineaux, étourneaux, pigeons...) et provoquer des comportements agressifs, les plus gros chassant les plus petits. La quantité doit varier en fonction des conditions climatiques.

Ne jamais donner d'aliments salés, de pain sec ou de biscottes, de déchets de pâtisserie, de noix de coco desséchée qui gonfleraient et provoqueraient des dérèglements digestifs. Le lait est également interdit, tout comme les larves de mouches, les graines de lin ou de ricin.



Voir et être vu à bicyclette : une question de bon sens

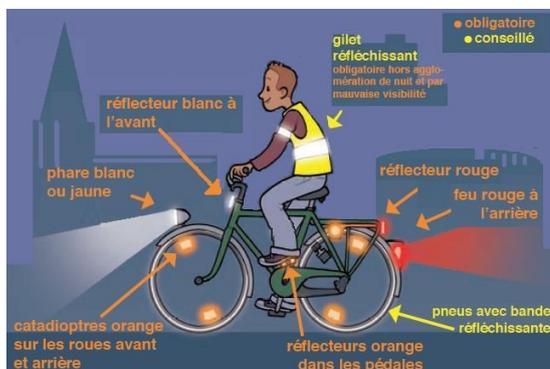
La période hivernale est arrivée. Les nuits sont plus longues et les conditions météorologiques sont souvent délicates (brouillard, neige, gel...).

Vérifier entre autre avant l'hiver, le système d'éclairage du vélo de votre enfant qui se rend à l'école est donc primordial. Nous constatons malheureusement que la plupart des élèves utilisant ce mode de transport le font sur des engins dépourvus de système d'éclairage ou dont celui-ci est en panne.

Plus encore que de voir, être vu est essentiel pour éviter l'accident.

Le code de la route stipule que la nuit (ou le jour lorsque les

circonstances l'exigent), tout cycle doit être équipé d'un système d'éclairage : une lumière jaune ou blanche à l'avant, un feu rouge à l'arrière (article R. 313-18, 19 et 20).



L'absence de l'un de ces équipements rend le cycliste passible d'une contravention.

- Il est rappelé que le gilet fluorescent jaune ou orangé est fortement recommandé.
- Le port du casque par le cycliste est fortement recommandé pour éviter les traumatismes crâniens en cas d'accident.
- Enfin, il est rappelé aux cyclistes que les trottoirs ne sont pas des pistes cyclables. Seuls les enfants jusqu'à 8 ans y sont autorisés.

Attention, ces règles sont applicables à tous les cycles, y compris aux vélos tout terrain, dont l'éclairage peut être amovible.



LE GESTE DE TRI SE SIMPLIFIE !

Plus besoin de séparer les papiers et les emballages recyclables. Désormais, un seul contenant est nécessaire pour ces déchets recyclables.

Rappel : concernant la collecte sélective et celle des ordures ménagères, présentez vos bacs ou sacs pour 19 h.

Pour tout renseignement sur la collecte et le tri des déchets, appelez le SIRTOM au :

N° Vert 0 800 00 49 34



Ecole Maternelle Jacques Prévert



Ecole Jacques Prévert

La rentrée scolaire s'est bien passée, avec un bel été indien. Nous avons 4 classes : le nombre d'enfants est de 95, dont 87 familles, et 11 tout-petits. Les projets d'ici la fin d'année sont les suivants :

- ♦ **Ciné-Filou** pour l'ensemble de l'école.

↳ Les enfants verront un court-métrage animé "Le Petit Gruffalo" de 43 mn, de réalisation anglaise.

Le transport et la séance sont financés par l'APE que nous remercions vivement.

- ♦ **Visite du Musée Roger TATIN** à Cossé-Le-Vivien (15 km après Laval). Le directeur et l'équipe enseignante remercient Messei-Festivités et l'APE pour le financement du transport et la visite.



Dès 4 ans, "Découvrir l'ART pour construire des choses"



↳ Le jeudi 10 octobre, grande sortie au Musée Robert TATIN à Cossé-Le-Vivien. Classes Moyenne et Grande Section.

Les artistes utilisent leur tête pour réfléchir et avoir des pensées, mais... pour les voir, il devront les dessiner, les photographier, les peindre, les sculpter.

Ils créent pour dire leurs idées ; les dire en parlant, en utilisant des mots.

En parcourant le jardin, le musée, les enfants ont découvert à quoi pensait Robert TATIN, cet artiste qui a beaucoup voyagé "pour remplir sa tête".



Grâce aux peintures, aux sculptures, "ON N'OUBLIE PAS", voilà à quoi ça sert un musée !

A leur tour, les enfants se sont exprimés devant des toiles, des statues, et ont reproduit des symboles à travers la création de mosaïques pour les plus jeunes, classe de Virginie LAINE.

Dans le second atelier, les enfants de 5 ans ont travaillé sur la maison à la façon de Robert TATIN ; ils ont expérimenté deux techniques de modelage : le colombin et les boules afin de réaliser une maison à plat sur une galette de terre.

Les productions ont été rapportées à l'école et mises à sécher avant d'être exposées au public.

Projet réalisé par Virginie LAINE (classe de MS/GS et Christine FORVEILLE (classe de GS))



THÉÂTRE de MARIONNETTES



Le lundi et le mardi après-midi, les enfants des Moyenne et Grande Section, sont tous répartis entre les 4 enseignants pour faire ce qui est appelé "les ateliers".

Un des ateliers propose de faire une scénarisation d'un album et de raconter l'histoire avec des marionnettes. Cette année, les contes sont à l'honneur. Les enfants scénarisent l'album plus ou moins librement, fabriquent les marionnettes, les décors, apprennent leur rôle, et bien sûr, donnent des représentations : une devant les élèves de Petite Section, une devant les 2 classes des Moyens et Grands et une devant les CP (6 ans).

Les ateliers tournent à chaque période, ainsi tous les enfants passent avec chaque enseignant.

Depuis l'année dernière, nous avons un magnifique castelet fabriqué par M. LEMONNIER (voir photos page suivante).

Pour ce 1^{er} atelier de l'année, nous allons jouer "Le Petit Poucet".

Marie-Christine, MORIN maîtresse en Petite-Moyenne Section.



"Pour répondre à l'invitation des maternelles, les CP proposent de leur interpréter une poésie intitulée "L'Ogre". Elise LABBÉ, maîtresse en CP.

Jean-Jacques LEMEE, Directeur et toute l'Équipe Enseignante, sans oublier nos ATSEM

Atelier Théâtre de marionnettes



Départ en retraite de Josette MOGÉ, ATSEM



N'oublions pas les bons et loyaux services de Josette, notre ATSEM, qui a partagé notre quotidien durant 13 années.
Elle a bien mérité sa retraite.
Grandes et belles "vacances" à toi Josette



Ecole Primaire Marcel Pagnol



Ecole Marcel Pagnol

L'école contient désormais 6 classes pour un total de 142 élèves. Les effectifs sont stables par rapport à l'an passé bien que nous ayons perdu une classe cette année.

- Classe de CP** : Mme LABBÉ ⇒ 22 élèves
- Classe de CP/CE1** : Mme HUET ⇒ 24 élèves
- Classe de CE1/CE2** : Mme PERONNE ⇒ 23 élèves
- Classe de CE2/CM1** : Mme BOULÉ ⇒ 24 élèves
- Classe de CM1/CM2** : Mme MASSON ⇒ 24 élèves
- Classe CM2** : M. Prunier ⇒ 25 élèves



Fonctionnement :

- ↳ Les enfants disposent d'une nouvelle garderie plus spacieuse, d'une étude surveillée pour les CM1/CM2 et d'une aide aux devoirs pour les CP/CE1/CE2.

Actions et Pédagogie :

- ↳ **Mets les baskets!** (association contre la leucodystrophie) Participation des enfants, d'une part à la dictée ⇒ lundi 14 octobre, et d'autre part, une marche et une vente de gâteaux ⇒ lundi 18 octobre.

- ↳ L'USEP (Union Sportive des Ecoles Primaires) organise, chaque année, au collège Charles Léandre, le Cross Départemental dont les élèves de CM1/CM2 y participent.



530 élèves du collège et des écoles primaires du canton, ont été présents ce vendredi 18 octobre, au traditionnel cross, quelques heures avant de partir en vacances. Trouvez ci-joint l'adresse internet sur un reportage en images du cross du collège Charles-Léandre :

www.lornecombattante.fr/2013/10/18/cross-du-college-de-la-ferriere-aux-etangs/



- ↳ Ciné-Filou ⇒ semaine du 14 au 18 octobre

- ↳ TÉLÉTHON avec activités et vente de boissons/gâteaux



Nous sommes en réflexion sur les nouveaux rythmes scolaires qui se mettront en place à la rentrée 2014/2015.

BONNE ANNÉE SCOLAIRE
À TOUTES ET À TOUS
Jérôme PRUNIER, Directeur,
et toute l'Équipe Enseignante





LA VIE ASSOCIATIVE



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE MESSEI

Compte rendu de l'année 2012/2013

L'Association finance en partie l'achat de matériel extra-scolaire et les sorties des écoles maternelle et primaire.

1 - Les manifestations réalisées en 2012-2013

- Vide grenier spécial enfant du 2 décembre 2012 : 18 exposants
- Repas dansant (poule au pot) du 16 mars 2013 : 251 personnes
- Chasse aux œufs du 30 mars 2013, malgré la neige, 107 enfants étaient présents
- Spectacle de marionnettes pour la maternelle du 25 mai 2013 : 47 enfants
- Boum pour le primaire du 01 juin 2013 : 76 enfants
- Barbecue du 29 juin 2013 : 260 personnes
- Tombola de fin d'année : 123 grilles vendues.
- Ventes de gâteaux des 22 février, 19 avril et 2 juillet 2013



2 - Bilan financier

- Bilan positif de 4 652,67 €

3 - Subventions reçues

Nos remerciements aux Communes et leurs représentants pour l'attribution de subventions :

- Echalou : 250 €, ➢ Messei : 1 150 €, ➢ Saires la Verrerie : 50 €, ➢ Saint André de Messei : 100 €

4 - Financement aux écoles

- 1 274,02 € pour l'école maternelle
- 1 786,80 € pour l'école primaire

La liste des membres est affichée sur les panneaux d'information des écoles.

Où nous contacter : apemessei@gmail.com

Leurs évènements à voir dans

AGENDA



BIBLIOTHEQUE POUR TOUS



Un nouvel espace pour notre bibliothèque



Depuis 2005, notre bibliothèque a pris sa place dans les locaux de la Halle, en face de l'église. Ce sont près de 2 000 ouvrages qui sont à votre disposition dans tous les univers comme le roman, les biographies, les documentaires, les beaux livres et un univers BD. Les travaux réalisés, cet été, permettent de profiter d'un espace agrandi et d'une clarté très agréable.

Un projet de porte ouverte vous permettra de venir découvrir ou redécouvrir l'espace.

Coup de chapeau à l'ensemble de l'équipe qui anime cette bibliothèque : une dizaine de personnes associées autour de la passion des livres qui nourrissent bon nombre de projets comme des animations pour les enfants, développer les revues consultables sur place, un rayon de location de DVD, mais aussi continuer à alimenter régulièrement les rayons de nouveautés.

Egalement en projet, faire venir à votre rencontre des auteurs pour des séances dédiées ou de présentation de leurs écrits, comme Fanny CHESNEL, auteur du roman « Une jeune fille aux cheveux blancs », ou encore faire revenir Catherine ECOLE-BOVIN « L'Enfant Loup de Blanche ».

Ce sont aujourd'hui près de 50 adhérents pour plus de 150 lecteurs assidus qui viennent régulièrement en famille flâner autour de leur passion, la lecture. Un nombre qui ne cesse d'accroître pour le plus grand bonheur de toute l'équipe de bénévoles !



Antonin dans l'espace enfant



Bibliothèque de Messei

Ouverture le mercredi de 15h à 17h et le samedi de 9h30 à 11h30.

Venez partager notre passion de la lecture pour 10€ par an par famille !

ECOLE CANINE SPORTIVE DE MESSEI

Rue Jean Dumas - 61440 Messei



Gérard SEGUIN
Président ECSM

1 rue du jardin
61100 St Georges des Groseillers
Tel : 06 77 22 28 85
Email : gerard.seguin2@wanadoo.fr

Leurs évènements à voir dans

AGENDA

Concernant L'ECSM pour 2013, outre le fait que le nombre des adhérents ne baisse pas, nous avons eu 2 temps forts dans l'année avec nos concours officiels d'obéyrythmée et d'agility. Succès dus en grande partie à la venue de juges du sud de la France.

Obéyrythmée : Caroline Hubert MENIER, Languedoc-Roussillon

Agility : Serge FÉLIX, Pyrénées-Gascogne

Dans la mesure où les finances le permettent, nous nous attachons toujours à faire venir des juges hors régional.

Pour l'année 2014, le concours obéyrythmée sera le 23 mars avec une juge qui nous vient de Rhône-Alpes.



Le principal temps fort de 2014 sera le concours d'agility. C'est, en effet, le Club de Messei qui est chargé d'organiser le sélectif Basse-Normandie. La compétition se déroule sur 2 jours : le samedi 26 et dimanche 27 avril 2014.

Il s'agit de sélectionner les meilleurs bas-normands qui ensuite iront affronter les meilleurs des autres régions dans une finale nationale. C'est une grosse organisation nécessitant beaucoup de bénévoles et de préparation avant.





LA VIE ASSOCIATIVE



ASSOCIATION DONNER - RECEVOIR

L'ATELIER

Rens. Claudine DEFORGE : 02.33.66.25.45

(salle des Aînés près de l'Agence Postale)

De janvier à juin 2014

↪ **Peinture Pastel** ⇒ tous les jeudis de 20h à 22h

alternativement débutants et confirmés

↪ Reprise le 9 janvier 2014

↪ **Arts Créatifs** ⇒ 2 mardis par mois de 20h à 22h

↪ Reprise le 7 janvier 2014

◆ **Marché de Noël** ⇒ le 29 novembre 2014



Nous organisons avec la Commission Culturelle, un atelier dessin pour les enfants de l'école primaire qui aura lieu le 21 février 2014 à la salle La Varenne - Exposition de peinture le dimanche 23 février 2014.

Leurs événements à voir dans

AGENDA

LA CRÉATHÈQUE

Couture, Modelage, Art floral...

Retrouvez-les le mercredi soir, pour partager vos savoirs en matière d'art créatif et surtout partager des moments conviviaux.

Voici quelques unes de nos productions :



Pour en découvrir d'avantage, vous pouvez vous rendre sur ce site internet : <http://elfebricoleuse.canalblog.com>



CYCLOS DE MESSEI

Le Club compte 100 licenciés, dont 2 jeunes de - 18 ans et 18 féminines, qui effectuent des randonnées le dimanche matin ou le mercredi après-midi.

Sorties hebdomadaires

Tous les dimanches matin

⇒ Départ 9h00 : Janvier 2014

⇒ Départ 8h30 : Avril 2014

⇒ Départ 8h00 : Mai 2014



Tous les mercredis après-midi

⇒ Départ 14h00



Accueil des personnes intéressées aux heures de départ (voir circuits pour le dimanche dans la Presse).

Rendez-vous au local Cyclos derrière La Poste.

Pour tous renseignements complémentaires, contacter Mrs André DUMAINE au 06.78.62.02.15 ou Guy DEFORGE au 06.85.76.06.43

Leurs événements à voir dans

AGENDA



TENNIS CLUB DE MESSEI



Notre association vous propose des cours de tennis adultes et enfants par une professeure (Brevet d'Etat). Le jeudi soir de 20h à 21h pour les adultes confirmés, le samedi matin dès 9h15 avec 3 séances pour les enfants (6 ans - 17 ans).

Tarif à l'année (licence + cours) :

⇒ 90 €/enfant ⇒ 120 €/adulte



Possibilité de prendre uniquement une licence à l'année donnant accès aux 2 terrains de tennis extérieurs (dont 1 refait à neuf) ainsi qu'au gymnase pendant les horaires de tennis (jeudi, samedi, dimanche).

Tarif à l'année (licence + cours) :

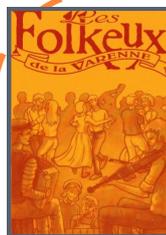
⇒ 25 €/enfant ⇒ 45€/adulte

INFOS

Participation de l'équipe masculine senior de Messei au championnat interclub "Automne" et "Printemps".

Participation de nos jeunes au championnat individuel de l'Orne.

Pour toutes informations, contact : 06.45.62.69.55



LES FOLKEUX DE LA VARENNE

vous invitent à un atelier de danses traditionnelles de France et d'ailleurs.

Si vous aimez danser en ligne, en ronde, à deux ou plus, venez nous rejoindre à la salle omnisport (dojo), rue Jean Dumas. Ces danses s'adressent à tous ceux qui veulent partager un bon moment de 7 à 77 ans voire plus.

Rendez-vous chaque 3ème vendredi de chaque mois de 21h à 23h.

ECHANTILLON DE DANSES

- Danses en couple : polkas, mazurkas, scottishs, avant-deux, valse...
- Danses collectives : contredanses anglaises, chapelloises, bourrées...
- Danses bretonnes : andros, hanter-dro, gavottes...
- Danses du monde : danses du Québec, de Grèce, de Roumanie, d'Israël



Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Rémi LETOURNEUR au 06.20.19.65.25 / folkeuxdelavarenne@weebly.com

Leurs événements à voir dans

AGENDA

LE JUDO



Les cours de JUDO ont lieu, comme les années passées, chaque jeudi de 18h30 à 19h30.

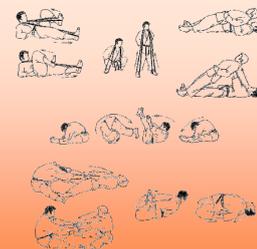
Ces cours s'enchaînent avec un cours de TAÏSO, de 19h30 à 20h30.

Renseignements et inscriptions sur place à la salle omnisport.

Nous organisons le **vendredi 25 avril 2014 de 18h à 21h**, un interclub à la salle omnisport puis un critérium technique, le **vendredi 6 juin de 18h à 21h**.

Nous vous attendons nombreux.

Renseignements : Michel MORAINE : 02.33.96.73.94
ou Angélique BISSINGER : 06.24.16.54.19
judoferien@gmail.com



Leurs événements à voir dans

AGENDA

LE TAÏSO



LA VIE ASSOCIATIVE



Ecole de musique

⇒ **Président** : Jean-Marie LEBRETON



Les inscriptions et la reprise des cours à l'Ecole de Musique se sont effectuées au mois de septembre.

La Chorale a repris ses répétitions un mardi sur deux. Il est toujours possible de venir rejoindre le groupe.

Les cours et les répétitions ont lieu à la salle culturelle Louis Gallet (près du gymnase)

Pour tous renseignements ⇒ chez Bernard PRINGAULT au 02.33.66.80.64 ou 06.88.90.81.92 ou le mercredi de 16h à 20h à la Salle Culturelle au 02.33.96.03.35 ou mail : indepmesse@aol.com



Indépendante de Messei



C'est une section Musique et une section TWIRLING-BÂTON

⇒ **Président** : Bernard PRINGAULT
Tél : 02.33.66.80.64 ou 06.88.90.81.92
ou mail : indepmesse@aol.com

Nota : Si vous savez jouer d'un instrument, que vous aimez les sorties et concerts, il est possible de venir nous rejoindre à l'Indépendante. Les répétitions ont lieu le vendredi de 20h30 à 22h30.

Le club de Twirling-Bâton : entraînements le mercredi et le vendredi de 18h à 20h30 pour les grandes et le mercredi de 18h à 20h pour les plus jeunes. Les inscriptions ont eu lieu en septembre : une quinzaine de jeunes ont intégré le club à la rentrée.



Leurs événements à voir dans **AGENDA**

BATTERIE-FANFARE "LES SANS PISTONS"

⇒ **Président** : Alain MOTTIER
⇒ **Chef de musique** : Nicolas PRINGAULT
Tél : 06.88.30.01.99
Mail : npringault@aol.com

La Batterie-Fanfare a participé à un festival-concours à Lorient au printemps et à plusieurs sorties tels que Pontorson, Juvigny-sous-Andaines... et des concerts à St Mars-sur-Colmont, Messei...



Le Paddy's Street Band

Fanfare de rue (15 musiciens environ)
⇒ **Chef de musique** : Nicolas PRINGAULT
Tél : 06.88.30.01.99
Mail : npringault@aol.com

Le Paddy's assurera la 1ère partie du concert de l'Indépendante, le dimanche 22 décembre à Messei.



AMICALE "LE TEMPS DE VIVRE"

L'AMICALE vous propose les activités suivantes :

Un des événements de l'Amicale :

⇒ la ballade du mardi 2 juillet 2013

↪ Jeux

2ème et 4ème jeudi après-midi



↪ Chorale

1er, 2ème et 4ème vendredi 14h30 / 16h30



↪ Dictée

2ème mardi

↪ Informatique

Toute la journée du jeudi - 5 séances



↪ Aquagym

Lundi matin - Mercredi midi - Jeudi après-midi

↪ Anglais



2ème et 4ème jeudi de 17h à 18h et 18h à 19h

↪ Tennis de table

Lundi de 16h30 - 18h30



↪ Yoga

Jeudi 18h30 et 19h30

↪ Atelier 4 Saisons

Le lundi (composition avec fruits et légumes du jardin)



↪ Atelier mémoire

Vendredi matin



↪ Atelier cuisine

Vendredi de 9h30 à 11h30

Salle des Aînés Messei

Saires-La-Verrerie

La Ferrière-Aux-Etangs

OXY-JEUNES Fliers

Cap'Flo Fliers

Salle des Cyclos Messei

Salle omnisport Messei

Salle La Varenne Messei

Salle des Aînés Messei

Salle des Aînés Messei

Maison des Activités Fliers



➤ Visite de l'usine KIPLAY à St Pierre d'Entremont : visite appréciée

➤ Ensuite, déjeuner à MONCY avec un jarretton au miel, succulent



➤ Puis, spectacle "La Folie des années 60" à TINCHÉBRAY : toute notre jeunesse !



Rens. 02.33.65.87.71 ou 06.87.50.30.54

Site : <http://amicale-le-temps-de-vivre.jimdo.com>

Leurs événements à voir dans **AGENDA**



AVENIR DE MESSEI FOOTBALL



Pour suivre les événements du Club sur le web ⇒ monclub.net/avenirdemessei : vous permet de voir les horaires match/entraînement.

Toutes les catégories sont représentées : U7 - U9 - U11 - U13 - U15 - U18.

Nous avons également plaisir à recevoir de plus en plus de jeunes filles.

Un travail énorme pour tous les bénévoles de l'école de football qui font appel par ce bulletin municipal aux passionnés qui pourraient venir participer selon leurs disponibilités du mercredi après-midi ou samedi.

Le Club dispose également de 3 équipes seniors :

⇒ entraînement 2 fois/semaine et match le dimanche.

Au cours de la saison, tournois, concours boules, cartes sont d'autres bons moments.

Le stage détente, lors des vacances scolaires de Pâques, est également un grand moment pour les jeunes.

Contact :

pour venir participer à tous les entraînements au stade.

Secrétariat - Marc TOUTAIN au 02.33.64.91.24

Gérard GANDAIS au 02.33.96.76.66



L'Avenir de Messei U15 recevait le Stade Malherbe de Caen en 16^{ème} coupe Basse-Normandie (mars 2013)



VITE DIT



AGENCE POSTALE COMMUNALE

Désormais, votre Agence Postale communale (APC) est également ouverte le mercredi de 14h à 17h.

- Lundi - mardi - mercredi - jeudi - vendredi : 14h00 - 17h00 ⇨ Levée courrier : 16h00
- Samedi : 10h00 - 12h00 ⇨ Levée courrier : 12h00

ATTENTION ↗ Le mardi 24 décembre, votre APC sera ouverte de 9h00 à 12h00 et la levée sera à 12h00.
 ↗ Pour le mardi 31 décembre, les horaires seront à préciser.

TAMANOUBRICOLE

Créations et réalisations d'objets divers :

- Jouets et jeux pour enfants en tissu et en feutrine,
- Objets de décoration
- Puériculture
- Sacs
- Décorations en bois



A venir : sujets et décorations en porcelaine froide

Vous pouvez découvrir mon univers dans ma petite boutique : www.tamanoubricole.fr

Vous pouvez passer commande et pour les personnes habitant près de mon domicile, venir retirer leurs achats chez moi pour éviter les frais de port.



Nathalie FURON
 3, Passage des Ecoliers
 61440 MESSEI



Mail : tamanou61@orange.fr

Portable : 06.88.42.36.60



Les coordonnées utiles

MAIRIE DE MESSEI - Tél : 02.33.96.71.99

Adresse mail : mairie.de.messei@wanadoo.fr

Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 / 12h - 14h / 18h

Permanence du Maire : mercredi et samedi matin
(sur RDV si possible)

Permanence du Conseil général : 1ers mercredis du mois de 10h à 12h

GENDARMERIE - Tél : 02.33.98.44.80 (Permanence 24h/24)

Bureaux ouverts ⇨ lundi et vendredi matin de 9h à 12h

Mercredi après-midi de 15h à 19h

En dehors des heures d'ouverture, et jusqu'à 19h, votre appel est dirigé sur la gendarmerie de Domfront. Chaque jour et le week-end à partir de 19h, c'est le centre opérationnel de la gendarmerie d'Alençon qui gère votre appel avec un centre de proximité.

LA MAISON DES SERVICES À LA PERSONNE - 49 bd du Gal de Gaulle

NATUROPATHE - Mme Blais - Tél : 02.33.96.40.45 et 06.12.20.22.43

ADMIR - Tél - 02.33.96.29.35 - Permanences : Mardi ⇨ 10h / 12h - Mercredi ⇨ 9h / 11h - Vendredi ⇨ 14h / 16h

INFIRMIÈRES - 24h/24 et 7j/7 - Tél : 02.33.64.14.51

Permanence tous les jours de 11h15/11h45 et 18h/18h30 sauf le samedi

ASSISTANTE SOCIALE - Tél : 02.33.64.56.10 (sur RDV)

BANQUE ALIMENTAIRE - Tél : 02.33.96.72.83

TAXI - Serge Denis - Tél : 02.33.96.70.37

AGENCE POSTALE COMMUNALE - Ouverture ⇨ Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 14h à 17h et samedi de 10h à 12h

Levée du courrier à 16h sauf le samedi 12h - Tél : 02.33.66.06.58

CABINET MÉDICAL - Tél : 02.33.96.73.22

PRESBYTÈRE - Tél : 02.33.96.72.10

Permanences le lundi de 11h à 12h et le samedi de 15h à 16h30

Besoin de BABY SITTERS, vous pouvez contacter :

- * Cassandre LECLERE - Tél : 02.33.96.23.98
- * Léa MORIN - Tél : 06.20.19.33.08
- * Rachel LEMOINE - Tél : 06.83.58.75.28



Rappel : la liste de nos assistantes maternelles de Messei est disponible en Mairie.

TOPO GUIDE (petit livret illustré de plans, décrivant des itinéraires de randonnées pédestres pour découvrir notre commune) : n'oubliez pas de venir le chercher en Mairie ou à l'Agence Postale, pour seulement 1€.

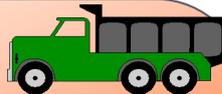
Dates de Collecte des encombrants ménagers

(déposés la veille avant 20 heures)

- * le mercredi 4 décembre 2013

Rappel : ce que l'on trouve dans une maison : frigo, gazinière, sommier, matelas, lit ... **ne concerne pas les ferrailles, tôle ...**

↗ Les déchetteries de La Ferrière-aux-Etangs et Caligny reçoivent les ferrailles.



Chaque semaine, collecte des **ordures ménagères sans déchets végétaux** ⇨ **le lundi soir** et collecte du tri sélectif ⇨ **le jeudi soir**

Ouverture de la déchetterie de la Ferrière-aux-Etangs :

(du 01/10 au 31/03)
 Lundi - Mercredi - Vendredi de 14h à 17h } 18h
 Samedi de 9h à 17h sans interruption } à partir du 01/04

↗ Le dernier véhicule sera accepté 15 mn avant fermeture.



La décharge municipale de Messei, pour les végétaux, est ouverte de 16h00 à 17h00 chaque vendredi (uniquement réservée aux habitants de la commune).

"NOUVEAUX ARRIVANTS" DANS NOTRE COMMUNE, merci de vous faire connaître à l'accueil de notre mairie.

Vous souhaitez organiser une manifestation à Messei, vous voulez le faire savoir, contactez-nous. Nous pouvons vous aider...
 La Commission Culture et Communication se tient à votre disposition.
 Toute l'équipe de rédaction vous souhaite de Bonnes Fêtes de Fin d'année.



Pour les activités régulières, consulter le Panneau d'Informations en centre bourg.
 Ce calendrier indique les animations organisées par les Associations messéennes en complément des activités régulières.



DÉCEMBRE



APE → Vente de gâteaux, aux écoles de 16h30 à 17h00

Vendredi 13 décembre

Vendredi 20 décembre



Atelier Folkelyx de La Varenne

Samedi 21 décembre

Messei Festivities → Vin chaud Chocolat Crêpes à l'Eglise

Dimanche 22 décembre



Concert de l'Indépendante
Salle culturelle La Varenne

JANVIER

Janvier

Sortie hebdo CYCLOS dès 9h00

Donner Recevoir - L'Atelier



Arts créatifs → Reprise le 7 janvier
Peinture Pastel → Reprise le 9 janvier

Dimanche 12 janvier au gymnase

13h30 / 14h45 - Cha Cha Cha Débutant
14h45 / 16h00 - Rock and Roll Intermédiaire
16h30 / 17h45 - Tango Intermédiaire
17h45 / 19h00 - Boogie Avancé

Lundi 13 janvier



Galette des Rois avec animation, tombola de l'Amicale "Le Temps de Vivre" - Salle La Varenne

Vendredi 17 janvier

Atelier Folkelyx de La Varenne



FEBVRIER

Samedi 8 février



APE → Repas dansant "Choucroute" animé par DJMusic à partir de 19h30 - Salle La Varenne

Lundi 17 février

Thé dansant St Valentin avec GUILFAUT de l'Amicale - Salle La Varenne



A VOS AGENDAS

Vendredi 21 février



Atelier Folkelyx de La Varenne

APE → Vente de gâteaux, aux écoles de 16h30 à 17h00

Dimanche 23 février au gymnase

◆ 13h30 / 14h45 - Salsa Débutant
14h45 / 16h00 - Cha Cha Cha Intermédiaire
16h30 / 17h45 - Rock rapide Intermédiaire 2
17h45 / 19h00 - Paso Doble Avancé



◆ Cyclos de Messei → Tripes - Salle La Varenne
◆ Exposition : Peintures / Sculptures - Salle La Varenne



MARS

Dimanche 2 mars

Sortie VTT Pic Louvette

Mardi 4 mars



Assemblée Générale de l'Amicale à 14h - Salle La Varenne

Dimanche 16 mars

Déjeuner aux trapes de l'Indépendante

Vendredi 21 mars



Atelier Folkelyx de La Varenne

APE → Vente de gâteaux, aux écoles de 16h30 à 17h00

AVRIL

Dimanche 6 avril au gymnase

◆ 13h30 / 14h45 - Paso Doble Débutant
14h45 / 16h00 - Salsa Intermédiaire
16h30 / 17h45 - Cha Cha latino Intermédiaire 2
17h45 / 19h00 - Valse lente Avancé



Mardi 8 avril

Sortie de Printemps de l'Amicale Rencontre de nos compagnes d'hier à aujourd'hui

Dimanche 12 avril

Cyclos → Route 150 km, brevet fédéral



Mardi 14 avril



Belote de printemps de l'Amicale - Salle La Varenne

Vendredi 18 avril

Atelier Folkelyx de La Varenne



Samedi 19 avril



APE → Chasse aux œufs - Parc de la Mairie De 10h30 à 12h00

Vendredi 25 avril



Judo → Inter-club à la salle omnisport de 18h à 21h

Samedi 26 avril

Agility → Sélectif Grand Prix de France à Messei

Dimanche 27 avril

Agility → Sélectif Championnat de France à Messei



MAI

Jeudi 8 mai

Loto de l'Amicale "Le Temps de Vivre" - Salle la Varenne

Dimanche 11 mai

Sortie hebdo CYCLOS dès 8h00

Vendredi 16 mai

Atelier Folkelyx de La Varenne

APE → Vente de gâteaux, aux écoles de 16h30 à 17h00

JUIN

Vendredi 6 juin

Judo → Critérium technique à la salle omnisport de 18h à 21h

Vendredi 13 juin

Audition des élèves Ecole de Musique à 20h30 - Salle La Varenne

Samedi 21 juin

30urn pour les élèves de primaire à partir de 14h30 à la salle de dojo à Messei

Samedi 28 juin

Barbecue animé par le groupe Vintage à partir de 19h30 dans la cour de l'école Primaire

